

**FICHE DESCRIPTIVE DE L'ACTION DE FORMATION  
SUPERVISION FACILITATEUR COACH  
APPORTS NIVEAU 2 FACILITER & ANIMER L'INTELLIGENCE  
COLLECTIVE** au nom commercial Z'AFI+

**Objectif professionnel**

Coacher et faciliter l'animation des collectifs

**Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences**

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 1. Analyser la dynamique de groupe**
- 2. Mettre en pratique les grilles de lecture**
- 3. Pratiquer de nouveaux process d'animation**
- 4. Nommer son mode de fonctionnement**
- 5. Auto-analyser sa propre animation**

**Public visé**

Coachs professionnels internes ou externes souhaitant perfectionner leurs pratiques.

**Prérequis**

Facilitateurs.trices et/ou coachs ayant suivi, avec PMC, la formation Faciliter & Animer l'intelligence collective au nom commercial Z'AFI.

**Modalités et délais d'accès**

En amont de l'inscription, le formateur.trice s'entretient au téléphone ou en Visio avec le futur participant ou son représentant afin de :

Réaliser une analyse du besoin de formation.

Identifier, le cas échéant, la situation de handicap et décider des adaptations nécessaires (durée, rythme, méthodes, supports pédagogiques...)

Calendrier des formations interentreprises disponible sur site web : <https://www.pm-conseil.fr/former/calendrier-des-formations>

**Durée/ Rythme/ Lieu de réalisation**

**Durée totale : 28H**

**Rythme : 4 x 7H sur une période de 6 mois**

**Lieu : En présentiel**

**Modalités de déroulement (pédagogie), suivi et sanction**

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication du stagiaire.

<p><b>Méthodes, moyens et outils pédagogiques</b></p>	<p><b>Pour impliquer les participants</b> : tours de table, animation <b>participative et interactive</b> et utilisation des <b>situations personnelles</b> partagées.</p> <p><b>Pour favoriser l'appropriation</b> : <b>mise en pratique</b> des concepts exposés.</p> <p><b>Pour favoriser la progression</b> : identification et valorisation des <b>points forts</b> de chacun.</p> <p><b>Pour maintenir la dynamique</b> : <b>alternances</b> de phases d'entraînement et d'apports, de phases de réflexion individuelle et collective, de phases d'expression écrite ou orale.</p> <p><b>Pour favoriser la mise en pratique</b> : invitation à un <b>engagement personnel</b> en fin de journée. Le formateur est <b>disponible</b> entre les séances.</p> <p><b>Pour développer la prise de conscience</b> : utilisation de la <b>métacommunication</b> (en lien avec le vécu du groupe)</p> <p><b>Pour ancrer les bons comportements</b> : apports <b>méthodologiques, apports théoriques</b> illustrés d'exemples, échanges, exercices et/ou travaux pratiques, mises en situation, jeux de rôles, feedbacks réguliers...</p> <p><b>Ressources documentaires</b> mises à la disposition du stagiaire pendant et après la mise en œuvre de l'action de formation : <b>Pochettes de feuilles, fiches pédagogiques.</b></p> <p><b>Pour favoriser l'interaction</b> : salle conforme pour l'accueil du public, avec chaises disposées en 1/2 cercle (sans tables) et équipée de paperboards.</p>
<p><b>Formateurs.rices</b></p>	<p><b>Pierre MORIZE</b> - Accompagnateur-Formateur-Coach ou <b>Patrick OLIVERES</b> - Accompagnateur-Formateur-Coach ou <b>Nicolas FOUCHER</b> - Accompagnateur-Formateur-Coach</p>
<p><b>Modalité pédagogique et suivi</b></p>	<p>Formation <b>inter-entreprises</b> en présentiel. Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen <b>d'une feuille d'émargements</b>, co-signée par le stagiaire et l'intervenant.</p>
<p><b>Sanction de la formation</b></p>	<p>Certificat de réalisation</p>

## Contenu

### Séquences de mise en pratique de gestion du collectif et d'analyse de la posture

- o Partage et analyse des situations professionnelles vécues
- o Expressions des options
- o Mises en situation d'animation au sein du collectif

### Séquences d'apports de concepts

Les apports seront dispensés en fonction du vécu et du besoin de chaque participant

- o Principes de **systemie** (Interactions des éléments du système, notion d'Implicite Bloquant)
- o **MBTI** : adapter ses process en fonction des modes de fonctionnement des participants
- o **Psychologie de l'engagement** : actes préparatoire et acte de décisions, étiquetage
- o Varier les process de **distribution de la parole**
- o **Process d'animation** : L'arbre de notre histoire, la ligne du temps, bilan positif, le théâtre forum, Product Box, Speed Codev, Communiqué, Débat mouvant, Forum Ouvert, Futur Idéal, le Cadran, Réunion Inversée, le 0-10, ROTI, Stand Up meeting
- o Conscientiser mes **croyances limitantes**
- o **Cohérence cardiaque** et animation
- o Notion de **stabilité dynamique**
- o Utilisation du **théâtre d'impro**
- o **Process de décision** (par consentement/levée d'objection, votes, Délégation Poker, DRACIP, Dessine-moi le chemin, cercles de Covey)
- o Notion d'**énergie** de vie et **gestion des émotions**
- o **Questiologie** (travail sur la nature et la qualité de nos questionnements...)
- o **Stade de développement** d'un groupe
- o Notion de prise de décision et **intuition**
- o ...

### Modalités d'évaluation

Questionnaire d'auto-évaluation à l'entrée et à l'issue de la formation pour mesurer l'atteinte des objectifs opérationnels

Recueil des appréciations du stagiaire en fin de formation

### TARIF

**En inter-entreprise : 1900€ nets de taxes** (par stagiaire) (minimum 6 stagiaires)

Formation non assujettie à tva.

Ce tarif ne comprend pas les déjeuners, qui seront à régler, par le participant, directement à l'hôtel.

### Indicateurs de résultats

#### Niveau d'accomplissement et Niveau de performance

Nouveau programme de formation. Nombre de sessions organisées et notes de satisfaction globale bientôt disponibles sur [www.pm-conseil.fr](http://www.pm-conseil.fr)

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Articles D. 5211-1 et suivants du code du travail), PMC peut proposer des aménagements (technique, organisationnel et/ou pédagogique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'organisme de formation mobilise des compétences externes (Ressource Handicap Formation Auvergne Rhône Alpes...) et les dispositifs ad-hoc pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.

### Contact relation client, pédagogique, administratif et handicap

Valérie AULET 06.67.91.06.80 [valerie.aulet@pm-conseil.fr](mailto:valerie.aulet@pm-conseil.fr)